



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

45, rue Kléber
92300 Levallois- Perret

Société d'Infrastructures Gazières

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Société d'Infrastructures Gazières
4, Promenade Coeur de Ville - 92130 Issy les Moulineaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Forvis Mazars SA

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

45, rue Kléber
92300 Levallois- Perret

Société d'Infrastructures Gazières

4, Promenade Coeur de Ville - 92130 Issy les Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société d'Infrastructures Gazières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société d'Infrastructures Gazières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la

période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels concernent pour le cabinet Forvis Mazars SA et pour le cabinet KPMG S.A. un rapport légal relatif à la distribution d'acompte sur dividendes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres de participation

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Au 31 décembre 2024, les titres de participation détenus figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 2 780 millions d'euros, les participations représentent 99,84% du total du bilan. Comme indiqué dans le paragraphe « Titres de participations » de l'annexe aux comptes annuels, lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée à hauteur de la différence. Pour s'assurer de la valeur d'inventaire des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique réalisée. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent des prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de dividendes actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres, prime de risque spécifique), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions. Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.	Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valorisation des titres de participation, nos travaux ont consisté à : - Prendre connaissance du rapport produit par l'expert indépendant ; - Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses économiques utilisées et données prévisionnelles sur la base des informations qui nous ont été communiquées ; - Apprécier les principes et méthodes de détermination de la valorisation au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ; - Comparer les données utilisées dans la réalisation du test de dépréciation des titres de participation aux données sources fournies par l'expertise ; - Apprécier le caractère approprié des informations données dans la note « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la Société d'Infrastructures Gazières par vos statuts du 31 mai 2011 pour le cabinet Forvis Mazars SA et par votre assemblée générale du 15 juin 2022 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Forvis Mazars SA était dans la 14ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans la 3ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit, de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Nous remettons au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

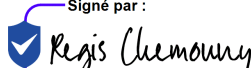
Nous fournissons également au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 16 juin 2025

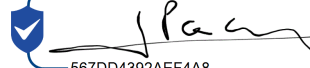
KPMG SA

Levallois-Perret, le 16 juin 2025

FORVIS MAZARS SA

Signé par :

ECDB8DD89925457...

Régis CHEMOUNY
Associé

DocuSigned by:

567DD4392AEF4A8...

Jean-Claude PAULY
Associé

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.	2 779 919 809		2 779 919 809	2 779 919 809
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		2 779 919 809		2 779 919 809	2 779 919 809
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 234 795		3 234 795	23 513 893
	DISPONIBILITES	1 298 844		1 298 844	749 705
	Charges constatées d'avance	9 900		9 900	11 063
	TOTAL (III)	4 543 539		4 543 539	24 274 660
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 784 463 348		2 784 463 348	2 804 194 469

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	901 949 590	901 949 590
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	592 557 247	592 557 247
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	51 120 867	42 783 526
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	811 839	243 538
	Report à nouveau	(45 999 429)	(34 274 084)
	Résultat de l'exercice	149 560 903	166 746 820
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	51 042 981	50 133 747
	Total des capitaux propres	1 701 043 997	1 720 140 383
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	1 083 227 610	1 083 892 578
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 423	161 258
	Dettes fiscales et sociales	317	250
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 083 419 350	1 084 054 086
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 784 463 348	2 804 194 469
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	149 560 902,73	166 746 820,14
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 405 137	13 039 873
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			32 850	39 000
	Total des produits d'exploitation (1)			32 850	39 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			271 930	242 391
	Impôts, taxes et versements assimilés			67	250
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			271 997	242 641
RESULTAT D'EXPLOITATION				(239 147)	(203 641)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(239 147)	(203 641)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	172 853 632	190 632 863
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	237 936	715 879
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 720 898	1 513 883
Total des produits financiers		175 812 466	192 862 625
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	25 103 182	25 103 181
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		25 103 182	25 103 181
RESULTAT FINANCIER		150 709 284	167 759 444
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		150 470 137	167 555 802
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	909 235	909 236
	Total des charges exceptionnelles	909 235	909 236
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(909 235)	(909 236)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			(100 254)
TOTAL DES PRODUITS		175 845 316	192 901 625
TOTAL DES CHARGES		26 284 414	26 154 804
RESULTAT DE L'EXERCICE		149 560 903	166 746 820
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		172 853 632	190 632 863
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		25 103 181	25 103 181

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 784 463 348** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **175 845 316** euros et un total **charges** de **26 284 414** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **149 560 903** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis et bénéficie d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée à hauteur de la différence. Pour s'assurer de la valeur d'inventaire des titres, la société s'appuie, entre autres, sur un expert indépendant, externe à la société.

Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers.

Les hypothèses de valorisation intègrent des prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de trésorerie actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres, TRI), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Règles et Méthodes Comptables

Selon le rapport de valorisation établi par KROLL, la valorisation de la participation dans NaTran (Ex GRT GAZ) est supérieure à la valeur des titres en comptabilité qui figurent pour 2 780M€. Dans ces conditions, aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2024.

Disponibilités

La société dispose de deux comptes bancaires. Un compte de recettes permettant de recevoir les produits de la participation dans NaTran (Ex GRTGAZ) et un compte de dépenses regroupant l'ensemble des dépenses liées à l'activité de la société y compris les dividendes versés aux actionnaires. Ces deux comptes fonctionnent comme un seul et même compte (les deux comptes sont fusionnés) compte tenu d'un accord cadre initié par CNP auquel la société SIG est intégrée. Au bilan, ces deux comptes sont regroupés dans le même poste en fonction du sens du solde cumulé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

La société a opté pour l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres de participation sur 5 ans par le biais d'un amortissement dérogatoire tel que prévu par la réglementation :

Frais d'acquisition	50 133 747 euros
Dotation aux amortissements dérogatoires de la période	909 235 euros
Amortissements dérogatoires cumulés	51 042 981 euros

Produits et charges financières

Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts obligataires qui sont calculés prorata temporis sur la base du taux fixe d'intérêts prévu au contrat.

Les produits financiers sont comptabilisés prorata temporis pour les intérêts et à la date de l'assemblée générale décidant de la distribution pour les dividendes.

Impôt sur les bénéfices

Depuis l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SA Ste d'infrastructures Gazières est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe Holding d'Infrastructure Gazières.

Au titre de 2024, aucun impôt n'est due par la société.

Règles et Méthodes Comptables

Frais d'acquisition de titres

Les frais d'acquisition de titres de participation ont été activés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans prorata temporis.

Produits et charges exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont composées de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participations. Le montant de l'amortissement sur l'année s'élève à 909 235 €, contre 909 236 € l'année précédente.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance et que l'entreprise n'a donc pas l'intention de conserver durablement.

Ils sont comptabilisés à la valeur d'achat.

A chaque clôture, la valeur comptable est comparée avec la valeur réelle et une provision pour dépréciation est comptabilisée si le montant de la valeur réelle est inférieure à la valeur d'achat. Lors d'une cession, la valeur de vente est comparée à la valeur et le différentiel est soit un produit, soit une charge financière.

En 2024, le résultat cumulé de l'exercice est 2 720 898 €.

Faits caractéristiques

- Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement significatif à signaler sur l'exercice 2024

- Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 01/01/2025 aucun événement significatif à signaler .

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	2 779 919 809					2 779 919 809
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 779 919 809					2 779 919 809
TOTAL		2 779 919 809					2 779 919 809

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		90 194 959,00	10,0000	901 949 590,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		90 194 959,00	10,0000	901 949 590,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	901 949 590				901 949 590
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	592 557 247				592 557 247
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	42 783 526	8 337 341			51 120 867
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	243 538	124 135 395		(123 567 094)	811 839
Report à nouveau	(34 274 084)	34 274 084		(45 999 429)	(45 999 429)
Résultat de l'exercice	166 746 820	(166 746 820)		149 560 903	149 560 903
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	50 133 747			909 235	51 042 981
TOTAL	1 720 140 383			(19 096 386)	1 701 043 997

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 720 140 383

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 720 140 383

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (19 096 386)

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	50 133 747	909 235		51 042 981
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	50 133 747	909 235		51 042 981
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		50 133 747	909 235		51 042 981
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			909 235		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	9 900	9 900	
TOTAL DES CREANCES		9 900	9 900	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 083 227 610	12 213 397	668 514 213	402 500 000
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	191 423	191 423		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	317	317		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 083 419 350	12 405 137	668 514 213	402 500 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		183 307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		182 990
Fourn. fact.non parvenues	182 990	
Dettes fiscales et sociales		317
CVAE	317	

1

	31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
2. Participations (10 à 50 %)						
NaTran en K€		639 282	4 631 785	38,63	2 779 920	2 779 920
1. Filiales (Plus de 50 %)						
2. Participations (10 à 50 %)						
NaTran en K€				2 093 386	121 263	172 853 632
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères		françaises	étrangères
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	129 760	117 619	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	129 760	117 619	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	129 760	117 619	100,00	100,00				

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2024	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles		1 080 213 397	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		25 103 182	
Autres éléments			